

LES ENTRETIENS DE L'HABITAT

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT,
UNE DIMENSION DES POLITIQUES SOCIALES

■ Regards croisés européens : habitat indigne, vieillissement, précarité énergétique



JEUDI 9 DÉCEMBRE 2010
DE 9H30 À 18H
MAISON DE LA CHIMIE-PARIS

Le logement constitue un facteur d'insertion incontournable, et appartient, à ce titre, aux grandes priorités de l'insertion sociale. Malgré les aides existantes, l'importance croissante des charges d'énergie et d'eau dans les dépenses des ménages grève parfois très lourdement leur budget, au point que le confort et la santé des occupants s'en trouvent parfois affectés.

L'ampleur du problème a poussé le Conseil Général du Bas-Rhin à aller au delà des interventions « curatives », avec la prise en charge des impayés par le fonds de solidarité au logement, en visant des actions d'amélioration du bâti et des équipements existants, dans une logique résolument préventive. Ces actions préventives sont inscrites dans le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD).

Afin d'aider les propriétaires occupants en situation de précarité énergétique à mener des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement, le Conseil Général a mis en place en novembre 2009 le « **Warm Front 67** », fonds social pour les travaux de maîtrise de l'énergie.

L'objectif est la **baisse du coût des charges et l'amélioration du confort des logements**. Pour l'atteindre, le Conseil Général cofinance avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) une mission de suivi-animation assurée par des bureaux d'études. Celle-ci permet au propriétaire d'accéder à une **assistance technique pour choisir et prioriser les travaux à réaliser** et à une assistance administrative pour établir tous les dossiers de demande de financement (Conseil Général, ANAH, Caisse d'assurance vieillesse, etc.). Ces mêmes bureaux d'études établissent, s'ils le jugent nécessaire, un dossier d'aide complémentaire au Warm Front 67 permettant d'atteindre jusqu'à 80 % du montant des travaux pour les ménages les plus modestes. Les partenaires du Warm Front 67 s'assurent que **la famille peut financer le coût des travaux restant à sa charge**, soit sur ses fonds propres, soit par l'octroi d'un prêt mission sociale par Procivis Alsace (prêt à 0%).

Le Warm Front 67 s'inscrit également dans un dispositif global au sein duquel **un accompagnement social spécifique, par des associations mandatées par les services du Conseil Général 67**, peut être mis en place pour les personnes concernées. Cet accompagnement permet d'optimiser les travaux par l'apprentissage des bons gestes d'entretien du logement et d'économie d'énergie.

Depuis novembre 2010, 35 propriétaires ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif pour réaliser leurs travaux et profiter dès cet hiver du confort de leur logement réhabilité.

L'adhésion du Conseil Général au programme « Habiter mieux » de l'ANAH en octobre 2010 est l'occasion de **financer davantage de propriétaires**. Par ailleurs, cette signature s'est accompagnée d'une **amplification des actions de repérage** : reposant essentiellement sur le travail des bureaux d'études assurant la mission de suivi-animation et sur les signalements de ses travailleurs sociaux, celui-ci a été élargi grâce à un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin et la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace. Ces deux acteurs étant amenés à effectuer des visites au domicile des personnes, ils vont permettre d'amplifier le repérage des personnes éligibles au programme.

Alfred Becker